

APRES LA TROISIEME

CIO Nantes
Collège La Durantière
15 février 2018

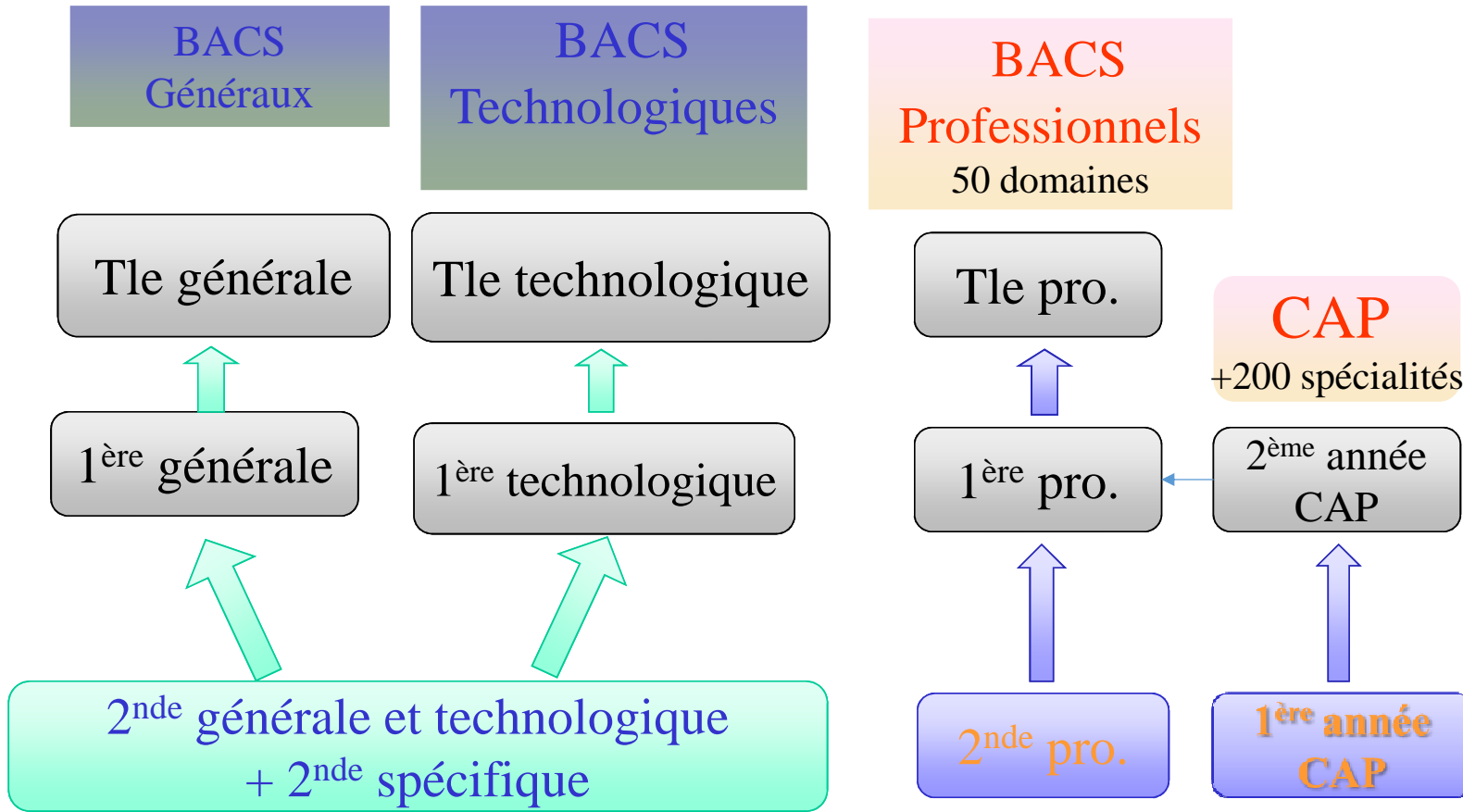
2 voies d'orientation

Etudes supérieures

Etudes supérieures

Vie active

Réforme
Bac
2021




Voie générale et technologique

Voie professionnelle

La Fiche dialogue

.....

FICHE DE DIALOGUE
 pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME



ÉTABLISSEMENT

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identité : Sexe :
 Nom Prénoms de l'élève : Date de naissance :
 Classe-Inscriptions : professeur principal :
 Représentant légal 1 :
 Représentant légal 2 :

2^{ème} TRIMESTRE : DEMANDE DE LA FAMILLE d' intention d'orientation
 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

le passage en :
 continuer le cours de notre enfant ou bien passer par ordre de préférence (1, 2, 3)
 dans un autre établissement scolaire ou en situation d'insertion

dans un établissement
 sous statut scolaire ou sous statut d'insertion

 à la classe de CAP ou sous statut d'insertion

A le
 Signature (et/et remboursement) légal(s) :

à l'attention du professeur principal de la classe pour le :

2eme trimestre :

- Demande d'une ou plusieurs voies d'orientation (2NDE GT, 2NDE Pro, 1 CAP)
- > avis du conseil de classe

3eme trimestre :

- Demande d'une ou plusieurs voies d'orientation (2NDE GT, 2NDE Pro, 1CAP)
 - > décision d'orientation du conseil de classe
- Si Affaffectation+inscription : résultats
- Si Désaccord : demande de rencontre avec principal/principal adjoint
 - > accord : résultats d'affectation+inscription
 - > désaccord : demande de maintien en 3eme ou saisie de la commission d'appel
- Si Appel : une demande de maintien en 3eme peut être faite si la famille n'est pas en accord avec la décision de la commission

La Voie professionnelle

CAP/ Bac pro

La voie professionnelle

➤ Elle est organisée autour de 2 diplômes:

▶ Un cycle en 2 ans qui permet d'obtenir un **CAP, certificat d'aptitude professionnelle**; c'est un 1^{er} niveau de qualification professionnelle qui vise l'acquisition de techniques précises. Il existe plus de 200 spécialités.

▶ Un cycle en 3 ans qui permet d'obtenir un **Bac Professionnel**, diplôme plus généraliste qui aligne la voie professionnelle sur la voie générale et technologique.

→ L'objectif de ces diplômes est l'acquisition de compétences professionnelles et l'entrée sur le marché de l'emploi (ou éventuellement la poursuite d'études en BTS pour les meilleurs dossiers).

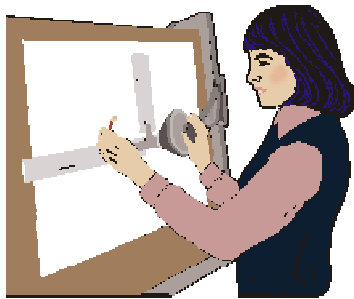
L'élève doit donc avoir une idée précise d'un métier.



Objectifs

Les enseignements

- **Enseignement professionnel** (55 % du temps) : acquisition de connaissances et de savoir-faire
- **Enseignement général** (45 % du temps) articulé avec l'enseignement professionnel
- **L'Accompagnement personnalisé** (2h)
- **Applications pratiques** (ateliers, salons)
- **Périodes de formation en milieu professionnel** (+/- 22 semaines sur les 3 ans)



Qualification



Gestes professionnels



Savoir-faire



Savoir être

Enseignements et horaires en bac pro du secteur de la production et spécialités proches

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens *
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre	

Et l'apprentissage ?

Voie professionnelle : statut scolaire ou apprentissage ?

■ Statut scolaire

Au lycée

- Enseignement général
- Pratique professionnelle
- Stages en entreprises
16 à 22 semaines

Convention de stage

■ Statut d'apprenti

- au CFA : enseignement général pour l'essentiel
- en entreprise :
formation pratique professionnelle
- (3 sem / 4 par mois)

Contrat de travail

Il est difficile de trouver un patron -> toujours
faire un vœu en LP par précaution...

CAP, BAC PRO/Brevet Pro, BTS, diplômes d'ingénieur

APPRENTISSAGE

- **CONDITIONS** :
 - Avoir entre 16 ans (ou 15 ans sortant d'une classe de 3^{ème}) Choisir sa profession/formation
 - Trouver un employeur
 - Signer un contrat
- **LIEU** : Alternance entre l'Entreprise, et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- **DUREE** : 2 ans (CAP) ou 3 ans (Bac pro)
- **SALAIRE** : De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté ; le jeune a un statut de salarié, travaille 35 h /semaine et n'a plus que 5 semaines de vacances par an...

L'affectation au lycée professionnel ...

1^{ère} PHASE : PRE-AFFECTATION DANS LES LYCEES PROFESSIONNELS PUBLICS

Garantir dès la mi-mai une place, pour l'élève qui aura été retenu, dans la section demandée.

La pré-affectation concerne le 1^{er} choix

- **Mini-stages** en LP conseillés + + +
- 75 % des places environ, en 1^{ère} année de CAP et 2^{nde} pro, données pendant la Pré-affectation
- Retour fiche de vœux : **début avril** (saisie informatique obligatoire)
- **Critères pris en compte** :
 - les résultats scolaires
 - l'évaluation de capacités (capacités à travailler en équipe, à communiquer, à travailler avec minutie, à faire preuve d'autonomie, à analyser des informations, capacités artistiques et capacités physiques)
 - l'avis du chef d'établissement (TF, F, PF)
- **Réponse aux familles** : **mi-mai**
- **Autour du 20 mai** : accueil des élèves pré-affectés en LP
- **Fin mai** : confirmation du vœu de pré-affectation (coupon-réponse à remettre au collègue)

Vœux de l'élève

3

UN SEUL VŒU DE PRE-AFFECTATION OU DE RECRUTEMENT SUR DOSSIER

PRE-AFFECTATION

1ère année de CAP 2nde professionnelle BAC PRO

Spécialité :

Nom et ville du lycée demandé :

Dossier médical OUI (Envoyer les éléments justificatifs au médecin conseil de la DSDEN)
 non

Avis du chef d'établissement pour le vœu de pré-affectation

TRES FAVORABLE FAVORABLE PEU FAVORABLE

OU

RECRUTEMENT SUR DOSSIER

Formation et établissement demandés :
.....

A compléter par l'établissement

CODE VŒU pré-affectation ou recrutement sur dossier :

⚠ Pour être pris en compte dans l'application AFFELNET, ce vœu doit être saisi en vœu 1

4

UN SEUL VŒU D'APPRENTISSAGE

En indiquant ce vœu, vous acceptez que vos coordonnées soient transmises au CFA.

1ère année de CAP 2nde pro. BAC PRO 1ère année Brevet Prof. Agricole

Spécialité

Nom et ville du CFA envisagé

A compléter par l'établissement

CODE VŒU apprentissage :

A

Le / /

Signature des représentants légaux:

A

Le / /

Signature du chef d'établissement

Cachet

Procédures particulières

Bac pro métiers de la sécurité

(lycée Audubon à Couëron ou lycée privé la Joliverie à St-Sébastien)

Dossier de candidature à adresser au collège avant le 9 avril.

Les candidats sélectionnés seront convoqués pour une « mise en situation professionnelle » en mai

Bac pro à vocation « marine »

(lycée maritime Cassard à Nantes)

Dossier de candidature à télécharger sur le site du lycée

Bac pro aéronautique (option avionique)

(lycée Brossaud Blancho à St-Nazaire)

Dossier de candidature à retirer auprès du secrétariat du lycée et à adresser au lycée avant le mois d'avril

Les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien en mai.

CAP aéronautique (option avionique)

(lycée trois rivières à Pontchateau)

Dossier de candidature à télécharger et à adresser au lycée en mars avril. Les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien en mai.

2^{ème} PHASE : L'AFFECTATION DANS LES LYCEES PROFESSIONNELS PUBLICS

- **Début juin** : VOEUX d'affectation. Saisie informatique obligatoire.
C'est l'application de la décision d'orientation.
 - un vœu = une spécialité de bac pro. ou CAP + un lycée
 - possibilité de faire jusqu'à 4 vœux
- **L'ELEVE PRE-AFFECTE** et qui maintient son vœu
S'il maintient, il a juste à **confirmer ce choix** auprès de son établissement.
S'il souhaite changer, il **formule d'autres vœux de son choix**.
- **L'ELEVE N'AYANT PAS EU DE PRE-AFFECTATION**
 - possibilité de refaire le même vœu
 - et élargissement des vœux
- **Fin juin / début juillet** : les résultats sont donnés aux familles
 - **INSCRIPTION A FAIRE DANS LE LYCEE**

Vœux de l'élève

3

Vous pouvez formuler jusqu'à quatre vœux, à classer par ordre de préférence :

L'établissement effectue la saisie des vœux en conformité avec la décision d'orientation du chef d'établissement.

Vœu 1	Vœu 2	Vœu 3	Vœu 4
Formation :	Formation :	Formation :	Formation :
Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :
Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :
Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Compléter la fiche « demande de dérogation » et l'adresser à la DSDEN ¹ du département demandé avant le 1er juin.			
Réservé à l'administration			
Code vœu :	Code vœu :	Code vœu :	Code vœu :
Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF

- Dossier médical : oui (Envoyer les éléments justificatifs au médecin conseil de la DSDEN) non

¹ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Signature du (des) représentant (s) légal (aux) :
Le :

Signature du chef d'établissement :
Le :

3ème trimestre :

4 vœux d'affectation à classer par ordre de préférence

L'affectation est sélective (notes, compétences, avis du principal)

> Participer à la préaffectation en avril

Tous les vœux doivent figurer sur cette fiche (public, privé, apprentissage)

> Néanmoins il est indispensable de prendre contact avec les CFA et les établissements privés pour obtenir une inscription

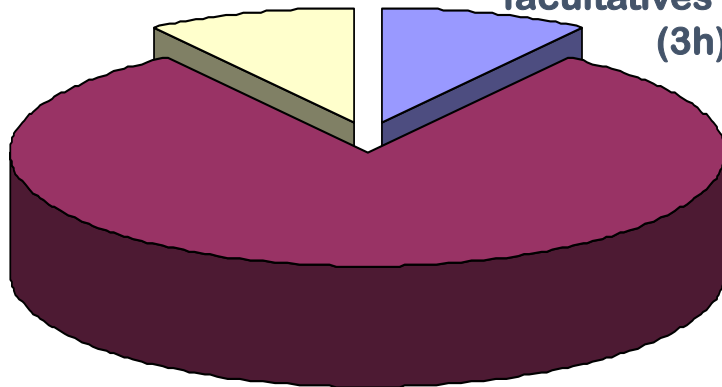
Voie générale et technologique

Les enseignements de 2nde GT

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

EDE * (3 à 5h)

Options
facultatives
(3h)



Tronc commun (25h30)

Tronc commun : 25h30

Français (4h)

Histoire-Géographie (3h)

Langues vivantes (5h30)

Mathématiques (4h)

Physique-Chimie (3h)

S.V.T. (1h30)

EPS (2h)

ECJS (0,30 min)

**L'AP: «l'Accompagnement
Personnalisé» (2h)**

EDE * = Enseignement D'Exploration

Les Enseignements D'Exploration (EDE)

2 x 54 h annuelles (soit 2 x 1h30 hebdomadaire)

➤ un premier enseignement d'exploration d'économie (obligatoire, choix entre 2)

➤ un second enseignement choisi parmi les autres EDE (ou un 2^{ème} enseignement d'économie)

Sciences Économiques et Sociales (SES)	
Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion (PFEG)	
Biotechnologies	Création et Activités Artistiques (CAA) *
Création et Innovation Technologiques (CIT)	Ecol. Agro. Territ. Devel. Durable (EATDD – 3h)
Littérature et Société (LS)	Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS)
Informatique et Création Numérique	Sciences de l'Ingénieur (SI)
Sciences et Laboratoire (SL)	Santé et Social (SS)

	Pas d'enseignement d'économie
LV3 étrangère ou régionale (3h) *	EPS (5h)
Langues et cultures antiques (3h) *	Création et Culture Design (CCD – 6h)

Autres choix possibles

- les élèves peuvent aussi choisir une **section internationale** ou **européenne** (en + des EDE)

- les élèves peuvent ajouter un **enseignement optionnel (3h)** :

- LV3 (Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien)
- Breton, Langue des signes
- Grec, Latin
- EPS
- Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre
- Section Sportive Animation (LGT/A)

Vœux de l'élève

3 Vous pouvez formuler jusqu'à quatre vœux, à classer par ordre de préférence :

L'établissement effectue la saisie des vœux en conformité avec la décision d'orientation du chef d'établissement.

Vœu 1	Vœu 2	Vœu 3	Vœu 4
Formation :	Formation :	Formation :	Formation :
Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :
Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :
Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Compléter la fiche « demande de dérogation » et l'adresser à la DSDEN ¹ du département demandé avant le 1er juin.			
Réservé à l'administration			
Code vœu :	Code vœu :	Code vœu :	Code vœu :
Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF

• Dossier médical : oui (Envoyer les éléments justificatifs au médecin conseil de la DSDEN) non

¹ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Signature du (des) représentant (s) légal (aux) :
Le :

Signature du chef d'établissement :
Le :

3ème trimestre :

4 vœux (si nécessaire)
à classer par ordre de préférence

> indiquer les enseignements d'exploration souhaités

> nécessité de formuler un vœu « non sélectif » sur un établissement de secteur : Camus, Carcouët, Monge ou Livet

Les vœux dans les établissements privés doivent être référencés. La famille prend contact directement avec l'établissement.

4 groupes traités différemment dans la procédure

Groupe 1 : vœux de 2^{nde} GT qui dépendent du secteur géographique de résidence de l'élève (vœux « Barème sans notes »).

Critères = décisions d'orientation + sectorisation géographique

Formation concernée : Il s'agit de **la plupart des vœux de 2^{nde} GT.**

* demande de dérogation

Groupe 2 : Les vœux de 2^{ndes} contingentées (sélectifs) (recrutement académique – classement)

Critères = notes matières + notes capacités + avis du chef d'établissement

Formations concernées :

+ 2^{nde} GT **Création et Culture Design (Livet) (bac STD2A)**

Attention : *nécessité d'effectuer un autre vœu de lycée non sélectif, sur le secteur*

Groupe 3 Les vœux soumis à une éventuelle régulation en fonction de la demande (sélection si besoin)

Critères = notes exclusivement

Formations concernées en Loire Atlantique :

Dans tous les établissements du département :

sections européennes	ensemble des établissements E.N.
chinois LV3	établissements E.N. de Loire-Atlantique, du Maine et Loire ⁽¹⁾ , de la Sarthe et de la Vendée
créations et activités artistiques <i>(arts du son, arts du spectacle, arts visuels, patrimoines)</i>	ensemble des établissements E.N.
EPS	ensemble des établissements E.N. et LEGTA Bel air (85)
santé et social	ensemble des établissements E.N.
méthodes et pratiques scientifiques	établissements agricoles

Dans certains établissements du département :

grec ancien	lycée G. Clemenceau lycée G. Guist'hau
LV3 arabe	lycée G. Clemenceau
LV3 espagnol	lycée G. Guist'hau
LV3 italien	lycée G. Clemenceau
LV3 portugais	lycée N. Mandela

Groupe 4 : Les vœux nécessitant un dossier spécifique

Critères : commission spécifique. Dossier à compléter.

Formations concernées :

- La **2nde spécifique** Hôtellerie (Appert) :
avril (dossier et vœu de préaffectation) + entretien en mai

- Technique **Musique et Danse, option musique** (Mandela)
(pour danse, LGT J. Du Bellay à Angers) : **avril**

- Les **sections binationales** (Abibac-Allemand: Mandela, Bachibac-Espagnol :
Mandela, Esabac-Italien : Camus) : **avril**

- La **2nde Internationale** (Mandela) : **avril**

**Attention, lorsque l'élève est retenu,
faire figurer ce vœu au rang 1 !**

**>>> ATTENTION : nécessité d'effectuer un autre vœu, non sélectif sur un établissement
de secteur.**

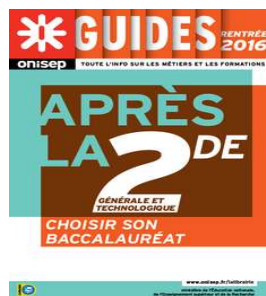
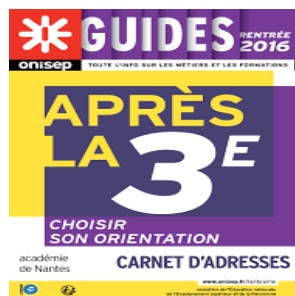
MEMO :

- **Mars** : Remplir la fiche dialogue avec les intentions provisoires d'orientation
- **Avril** : Pré-affectation en lycée professionnel et Dossiers spécifiques
- **Mai/Juin** : Remplir la fiche dialogue et la fiche de vœux
- **Juin/juillet** : Inscription administrative au lycée après les résultats d'affectation

RDV Psychologue de l'éducation nationale - conseil en orientation

AU COLLEGE La Durantière

- Le lundi toute la journée
- Prendre RDV à la vie scolaire



POUR S INFORMER :

Journées portes ouvertes

Sites internet : www.orientation-paysdelaloire.fr
www.onisep.fr

AU C.I.O. DE NANTES

Nantes Nord

34 rue du Fresche Blanc

44 300 Nantes

02 40 94 00 12

En période scolaire
comme pendant les vacances :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(auto-documentation
le mardi matin).